

NOUVEAU Le certificat de formation à la gestion associative (CFGGA)

Le **certificat de formation à la gestion associative** est un dispositif mis en place par le décret n° 2008-1013 du 1^{er} octobre 2008.

Il est délivré aux membres d'une association, âgés de seize ans minimum, qui ont suivi une formation théorique et pratique en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Ce certificat n'est pas un diplôme reconnu par l'État mais il permet d'**acter le suivi d'un parcours de formation et de valoriser celui-ci par un document officiel**. Il permet également de **développer des compétences** pour une éventuelle recherche d'emploi dans le secteur associatif.

Cette formation est gratuite et s'adresse aux bénévoles, dirigeants, volontaires en service civique de plus de 16 ans et elle est constituée de deux parties :

- Une formation théorique encadrée par un responsable pédagogique (30 heures).
- Une formation pratique accomplie sous tutorat pédagogique (20 jours minimum).

La Ligue de l'enseignement 21, partenaire du centre de ressources dijonnais de la vie associative (CRDVA), a obtenu l'agrément permettant de délivrer ce certificat.



Les formations identifiées par le sigle CFGGA, dans ce programme de formation, constituent le parcours obligatoire permettant de valider la formation théorique du certificat.

Un livret de formation sera délivré en début de parcours, il permettra à la personne souhaitant s'engager dans ce dispositif de faire valider chaque formation par son formateur, au fur et à mesure de son parcours.

La formation pratique comprend la présentation de l'ensemble des activités de l'association, des rencontres avec les responsables de l'association pour définir le rôle de responsable associatif, la participation à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions statutaires et à la gestion administrative ou financière de l'association. Elle fera également l'objet d'une validation sur le livret de formation.

À l'issue de son parcours complet (formation théorique et formation pratique), un certificat de formation à la gestion associative sera remis à la personne ayant suivi le cursus.

Pour tout renseignement complémentaire sur ce dispositif ou pour vous inscrire, merci de vous adresser à : Centre de ressources dijonnais de la vie associative / Ligue de l'enseignement 21



Maison des associations
Tél : 03 80 74 56 54
crdva@ville-dijon.fr

Inscription aux formations sur www.mydijon.fr/association

Sauf indication contraire, les formations ont lieu à la Maison des associations de Dijon. Elles sont gratuites mais nécessitent une inscription préalable.

La création d'un compte est indispensable pour accéder au formulaire d'inscription.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Maison des associations de la ville de Dijon (MDA)

2, rue des Corroyeurs – 21068 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 74 56 56 – Fax : 03 80 74 56 55
Courriel : maisondesassociations@ville-dijon.fr
f www.facebook.com/maisondesassociationsdijon/

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h et le samedi de 10h à 18h

Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Parking vélo

Vélodi / Station "Corroyeurs"

Divia

T2 / Station "Monge"
Lianes 4, 5 • Lignes 12, 18 • Express / Arrêt "Monge"
Corol / Arrêt "1^{er} mai-foyer"



La ville de Dijon est adhérente du réseau national des maisons des associations



Formations 2018

Responsables, porteurs de projets, bénévoles, salariés : pour vous aider à structurer et à développer vos activités associatives, **participez aux formations gratuites proposées par la MDA et le CRDVA.**



03 80 74 56 56
www.dijon.fr

Les formations par thème

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF PROJET ASSOCIATIF

Le fonctionnement d'une association

CF GA

Comprendre les spécificités de la Loi 1901. Les statuts, la gouvernance, le fonctionnement : toutes les informations pour faire vivre son association au quotidien.

1^{er} MARS • 14H/17H

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

L'association, son évolution et son environnement (les collectivités)

CF GA

Appréhender le panorama associatif local. Comprendre les relations entre les associations et les collectivités.

13 MARS • 14H/16H30

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Définir et rédiger son projet associatif

CF GA

Le projet associatif : un véritable atout pour mobiliser sur l'essentiel et construire l'avenir !

29 MARS • 14H/18H

Intervenant ► CRDVA (Pôle d'économie solidaire)

Valoriser l'utilité sociale de votre association !

Appui des associations à la construction et à la valorisation de leur projet par l'évaluation et par la mesure de leur utilité sociale.

24 MAI • 14H/17H

Intervenant ► CRDVA (Pôle d'économie solidaire)

Les outils de gestion de projet

CF GA

Construction et utilisation d'outils : rédaction du projet, rétro-planning, évaluation...

27 SEPTEMBRE • 14H/18H

Intervenant ► CRDVA (Pôle d'économie solidaire)

Une gestion collégiale pour votre association ?

CF GA

Le renouvellement des administrateurs, le partage des responsabilités et l'intégration des jeunes sont un défi pour toutes les associations... Comment organiser, mettre en place et faire vivre une gouvernance collégiale dans une association : aspects humains, organisationnels et juridiques.

18 OCTOBRE • 14H/17H

Intervenants ► France bénévolat Côte-d'Or / Direction départementale déléguée de la cohésion sociale

Archives des associations : les bonnes pratiques

Obligations légales en matière de conservation des documents et modalités de dépôt des archives historiques.

22 NOVEMBRE • 18H

Intervenant ► Archives municipales de la ville de Dijon
Attention, cette formation se tiendra à 18h, aux archives contemporaines de la ville de Dijon (17, rue de Colmar à Dijon) et sera suivie d'une visite guidée des fonds.

COMPTABILITÉ, FINANCES, FISCALITÉ

Les ressources financières d'une association

CF GA

Présentation de toutes les ressources financières possibles pour une association.

26 AVRIL • 14H/17H

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Analyse financière

Initiation à l'analyse financière pour apprendre à lire et à interpréter les documents comptables. Fonctionnement, investissement, actif, passif, prospective seront abordés en lien avec le volet financier des demandes de subvention.

14 MAI • 14H/17H

Intervenant ► Direction des services financiers de la ville de Dijon

Comptabilité associative (niveau débutant)

CF GA

Initiation à la comptabilité associative (bilan, compte de résultat, trésorerie...).

31 MAI • 14H/18H

Exercices de comptabilité associative pour mise en pratique (bilan, compte de résultat, trésorerie...).

7 JUIN • 14H/18H

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)
Attention, formation réservée aux débutants. Si possible, venir avec un ordinateur portable. L'inscription aux deux sessions est obligatoire.

Établir un budget prévisionnel

CF GA

Savoir établir un budget prévisionnel d'action et un budget annuel.

14 JUIN • 14H/18H

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Comptabilité associative (niveau expert)

Perfectionnement à la comptabilité associative (bilan, compte de résultat, trésorerie...).

8 NOVEMBRE • 14H/18H

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)
Attention, formation réservée aux "experts". Si possible, venir avec un ordinateur portable.

Les associations et la fiscalité

Votre association est-elle assujettie aux impôts ? Quelles sont les autres taxes à ne pas oublier ?

6 DECEMBRE • 14H/17H

Intervenants ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21) / Direction des services financiers de la ville de Dijon (service fiscalité)

RESSOURCES HUMAINES, EMPLOI

Trouver des bénévoles pour votre association

Comment rédiger des annonces attractives, mobiliser de "bons" candidats et les accueillir dans votre équipe pour leur faire partager vos valeurs et participer durablement aux missions de votre association ?

3 AVRIL • 14H/17H

Intervenant ► France bénévolat Côte-d'Or

Gel des emplois aidés : quelles solutions ?

Les aides régionales, la mutualisation, le contrat de professionnalisation court (*Vision Pro*).

8 MARS • 16H/18H

Intervenant ► CRDVA (APSALC)

La législation sociale pour les associations

CF GA

Les différents statuts des membres d'une association (bénévole, dirigeant, salarié...) et la législation sociale correspondante. Les services proposés par l'Urssaf en termes de simplification et de dématérialisation pour l'embauche et pour l'emploi de salarié(s).

3 MAI • 14H/17H

Intervenant ► Urssaf Bourgogne

Les conflits au sein d'une association

Comment anticiper et gérer les situations conflictuelles au sein d'une association, d'un point de vue juridique et en termes de communication interne. Les techniques pour "désarmer" les conflits.

13 SEPTEMBRE • 14H/17H

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Bénévoles, salariés, volontaires : à chacun son rôle !

Organisation interne, statuts des différents acteurs et rôle de chacun : des clefs pour éviter les conflits.

18 SEPTEMBRE • 14H/16H

Intervenant ► CRDVA (APSALC)

Valoriser et reconnaître l'activité bénévole

De quels moyens disposent les dirigeants d'une association pour exprimer leur reconnaissance aux membres de leur équipe lorsque les missions sont bien remplies et comment peuvent-ils faire pour reconnaître les nouvelles compétences acquises par les bénévoles ?

13 NOVEMBRE • 14H/17H

Intervenant ► France bénévolat Côte-d'Or

COMMUNICATION, OUTILS NUMÉRIQUES, RÉSEAUX SOCIAUX

Quelques outils numériques pour faciliter la vie de l'association

Quels outils gratuits peuvent simplifier la vie de l'association : gestion des adhérents, comptabilité, outils collaboratifs.

22 MARS • 14H/17H

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Communiquer en direction des médias

Les bases et les clefs pour une communication efficace en direction des médias.

20 JUIN • 14H/17H

Intervenant ► CRIJ Bourgogne

Les associations sur les réseaux sociaux : phénomène de mode ou utilité ?

Pourquoi utiliser les réseaux sociaux ? Comment "réseauter" en sécurité ? L'exemple de Facebook.

28 JUIN • 14H/17H

Intervenant ► CRDVA (Ligue de l'enseignement 21)

Création d'un site internet

Toutes les astuces pour créer facilement un site internet.

20 SEPTEMBRE • 14H/17H

4 OCTOBRE • 14H/17H

Intervenant ► Centre multimédia de la ville de Dijon

Prendre la parole en public

Adapter son propos au public, préparer son intervention, toutes les clés pour réussir ses prestations orales.

11 OCTOBRE • 14H/17H

Intervenant ► CRIJ Bourgogne

Les formations par date

1^{er} mars à 14h

CF GA

Le fonctionnement d'une association

8 mars à 16h

Gel des emplois aidés : quelles solutions ?

13 mars à 14h

CF GA

L'association, son évolution et son environnement (les collectivités)

22 mars à 14h

Quelques outils numériques pour faciliter la vie de l'association

29 mars à 14h

CF GA

Définir et rédiger son projet associatif

3 avril à 14h

Trouver des bénévoles pour votre association

26 avril à 14h

CF GA

Les ressources financières d'une association

3 mai à 14h

CF GA

La législation sociale pour les associations

14 mai à 14h

Analyse financière

24 mai à 14h

Valoriser l'utilité sociale de votre association !

31 mai à 14h

CF GA

Comptabilité associative Session 1 (niveau débutant)

7 juin à 14h

CF GA

Comptabilité associative Session 2 (niveau débutant)

14 juin à 14h

CF GA

Établir un budget prévisionnel

20 juin à 14h

Communiquer en direction des médias

28 juin à 14h

Les associations sur les réseaux sociaux : phénomène de mode ou utilité ?

13 septembre à 14h

Les conflits au sein d'une association

18 septembre à 14h

Bénévoles, salariés, volontaires : à chacun son rôle !

20 septembre à 14h

Création d'un site internet

27 septembre à 14h

CF GA

Les outils de gestion de projet

4 octobre à 14h

Création d'un site internet

11 octobre à 14h

Prendre la parole en public

18 octobre à 14h

CF GA

Une gestion collégiale pour votre association ?

8 novembre à 14h

Comptabilité associative (niveau expert)

13 novembre à 14h

Valoriser et reconnaître l'activité bénévole

22 novembre à 18h

Archives des associations : les bonnes pratiques

6 décembre à 14h

Les associations et la fiscalité